



Stage Chargé de projet d'anticipation - dispositifs réglementaires F/H

Type de contrat	Prise de fonction souhaitée	Localisation
Stagiaire école	02/04/2024	Paris 15e Arrondissement, 75, Paris, Île-de-France
Niveau d'études	Domaine professionnel	Niveau d'expérience
Master 1 ou titre équivalent de niveau Bac +4	Coordinateur sécurité	Débutant ou jeune diplômé
Rémunération	Avantages liés au poste	Télétravail
A définir selon expérience mensuel net A définir selon expérience	-	Non

Descriptif de l'organisation

Rejoindre l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI), c'est mettre ses compétences au service de l'intérêt général en participant à une mission capitale, d'actualité et porteuse de grandes responsabilités dans un monde où la cybersécurité est devenue l'affaire de tous !

Au sein de la sous-direction Opération et de la Division Connaissance et Anticipation (DCA), le bureau Projets et Suivi Opérationnel (PSO) assure le suivi opérationnel et la régulation des activités métier de la division, ainsi que la gestion de projets qu'ils soient informatiques (avec un fort lien avec les métiers de la division) ou d'anticipation.

Descriptif des missions

En tant que stagiaire, vous serez en appui du chargé de projet responsable de l'opérationnalisation et de l'utilisation des capacités mises à disposition par les différents dispositifs réglementaires, notamment issus des lois de programmation militaire (LPM). Ces dispositifs définissent des capacités opérationnelles au profit de l'ANSSI qui sont mises en œuvre par les opérateurs de communications électroniques (OCE) ou les hébergeurs de centres de données informatiques (DataCenter) en France.

Une compréhension des textes (LPM, CPCE, Code de la Défense, etc.) et des contraintes des

opérateurs est nécessaire. Vous participez à la définition d'une stratégie d'opérationnalisation des capacités impliquant négociation, amélioration continue et conduite du changement, tout en pilotant les budgets financiers liés aux obligations mises en œuvre.

Vous secondez le chef de projet dans l'organisation, le pilotage et le suivi des projets relatifs aux dispositifs réglementaires, assurez le reporting associé au projet et améliorez les dispositifs et procédures internes.

Vous accompagnez le chef de projet dans les relations stratégiques et techniques en lien avec les dispositifs réglementaires aussi bien avec les équipes des obligations légales des opérateurs et hébergeurs, qu'avec les équipes techniques de ces mêmes entités. Vous organisez les rencontres en respectant les jalons nécessaires à l'avancée du projet, en interne comme avec l'extérieur.

En tant que chargé(e) de projet, vous participez à :

- Recueillir les besoins des équipes opérationnelles de la SDO ;

- Valider la faisabilité technique et économique des projets ainsi que leur feuille de route ;
- Gérer les relations avec les équipes opérationnelles des opérateurs ;
- Assurer la conformité des dispositifs avec les textes et assurer l'interface avec l'autorité de contrôle ;
- Mettre en place les procédures internes permettant d'activer les dispositifs, d'assurer le suivi des opérations, et de rendre compte de leur avancement.

Profil recherché

Vous suivez un cursus universitaire de niveau BAC+5 minimum dans le domaine des technologies de l'information ou du droit. Vous avez un intérêt pour la matière et un goût pour évoluer au sein d'une entité opérationnelle sont des prérequis.

Compétences requises: • Sens de l'organisation et de la gestion des priorités ;

- Disponibilité et pragmatisme ;
- Conduite du changement ;
- Anticipation des difficultés;
- Avoir le sens de l'écoute et savoir travailler en équipe.

Savoir être: • Avoir le sens de l'organisation et être persévérant(e) ;

- Faire preuve de discrétion et d'autonomie ;
- Avoir le sens de l'initiative ;
- Avoir le sens du service public;
- Capacité d'adaptation.

Process de recrutement

- Si votre candidature est présélectionnée, vous serez contacté(e) pour apprécier vos attentes et vos motivations au cours d'un entretien téléphonique ou physique.
- Des tests techniques pourront vous être proposés.
- Vous ferez l'objet d'une procédure d'habilitation.